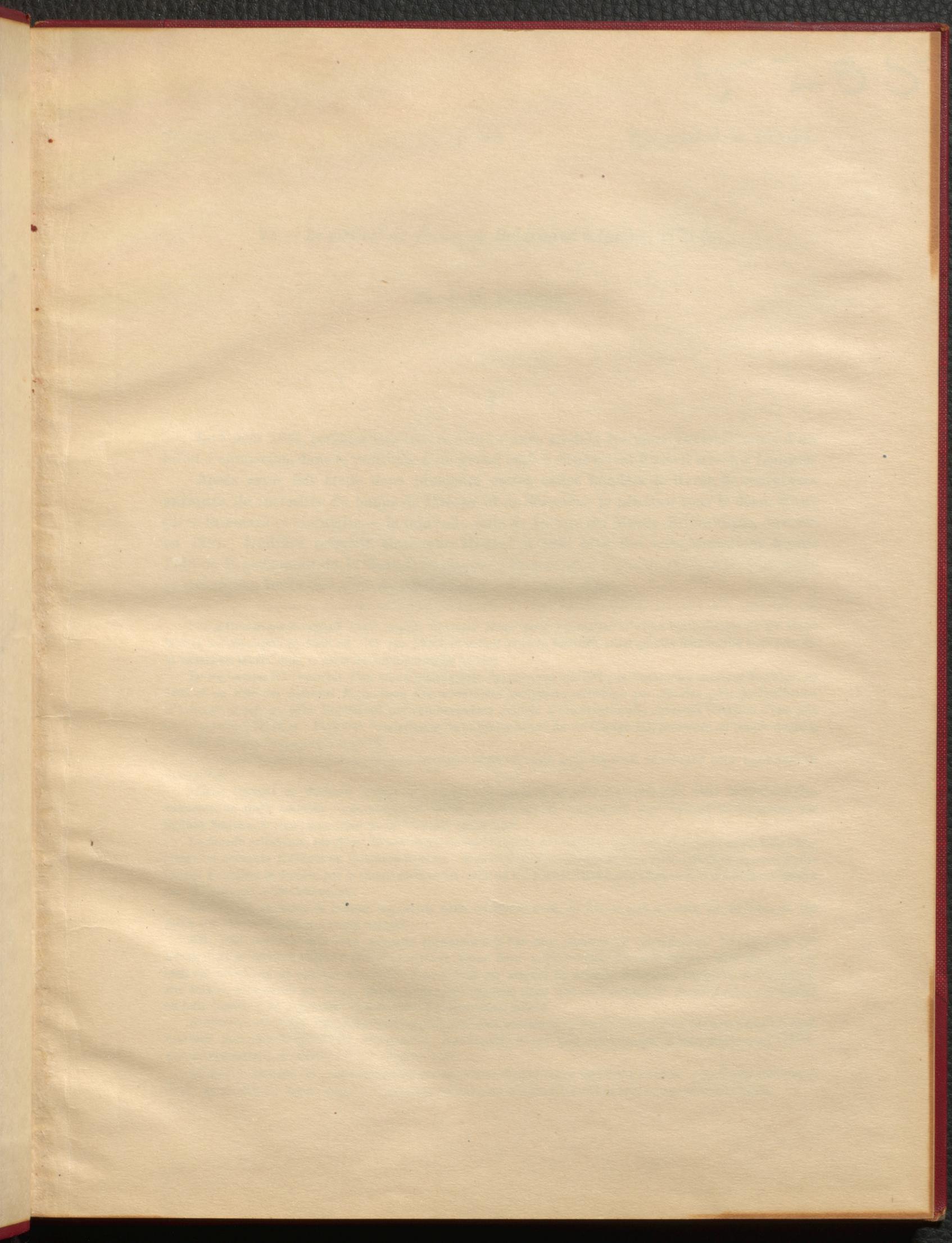


521. Le Moine.



VI — *Le général sir Frederick Haldimand à Québec, 1778-84,*

Par J.-M. LEMOINE.

(Lu le 23 mai 1888.)

I

Le 3 août 1881, pendant une trop courte vacance au-delà des mers, j'entrais, muni d'un billet d'admission, dans le vestibule d'un grand édifice situé Great Russell street, à Londres.

Après avoir fait étape dans plusieurs vastes salles bondées de livres, de sculptures antiques, de curiosités du temps de Chéops et de Sésostris, je pénétrai sous le dôme d'une pièce immense et circulaire — la nouvelle salle de lecture du Musée Britannique, ouverte en 1857. L'édifice primitif, Montague House¹, a subi bien des transformations depuis 1753 où le parlement de la Grande-Bretagne commençait à y réunir ses trésors littéraires et artistiques, toute une série de bibliothèques et d'antiquités.

¹ Le gouvernement anglais avait acquis *Montague House* pour y installer la riche bibliothèque de sir Hans Sloane, achetée après sa mort, en 1753, par l'Etat, et valant près de \$260,000, ainsi que les manuscrits sans prix de la collection Harleienne, et ceux de la bibliothèque Cotton.

Le roi George III l'enrichit d'un choix d'antiquités égyptiennes, en 1801; et l'achat des marbres Townley, en 1805, et en 1816 des marbres Elgin, reste des admirables sculptures exécutées par Phidias pour le Parthénon d'Athènes, acquis au prix de \$300,000 par l'ambassadeur anglais à Constantinople, nécessita l'érection d'une aile additionnelle à l'édifice. Puis vint l'installation de la bibliothèque du roi George III, présentée au peuple anglais, en 1823, par son successeur George IV.

L'on ne tarda pas à se convaincre que *Montague House*, si vaste qu'il fût, était insuffisant pour loger tant de merveilles.

L'Etat chargea sir Richard Smirke de préparer les plans et de jeter les bases d'un autre édifice bien plus spacieux; et cette nouvelle construction, le *British Museum* actuel, commencée vers 1823, ne fut complétée par Sydney Smirke, le plus jeune frère de sir Richard, qu'en 1852.

La façade principale, sur *Great Russell street*, est de 370 pieds de longueur, avec des ailes d'une grande étendue. Quarante colonnes ioniques en ornent le fronton. Sous le péristyle, on remarque la statue de Shakespeare, sculptée par Roubiliac et donnée par le tragédien Garrick, celle de sir Joseph Banks, par Chantrey, et d'autres sculptures par Westmacott et Nollekens, etc.

La nouvelle chambre de lecture, imposante salle circulaire avec un dôme vitré à arêtes en fer, haut de 106 pieds sur 140 de diamètre, a coûté \$750,000.

Elle peut contenir trois cent soixante personnes à la fois aux pupitres de consultation. Le catalogue des livres, dont le nombre s'élève à plus d'un million, forme deux mille volumes disposés sur des tablettes, pour l'usage des personnes qui ont des recherches à faire dans cet arsenal de science artistique, littéraire et historique. Les trésors accumulés au Musée Britannique sont répartis dans une soixantaine de grandes pièces, et classés en huit départements surveillés chacun par un conservateur spécial.

Antiquités orientales, égyptiennes, étrusques, grecques, romaines, saxonnes, etc.; médailles, monnaies, bronzes, marbres, gravures, impressions, autographes, manuscrits, livres, tout est étiqueté, systématiquement classé; chaque spécialité a ses salles, chaque objet sa case.

On fixe le nombre des personnes admises au Musée Britannique, en 1879, à 782,823. Les livres continuent de s'y accumuler, en même temps qu'augmente la foule des visiteurs qui afflue de tous les coins du monde.

Ce qui frappa d'abord mes regards, ce fut l'estrade élevée au centre, d'où le surintendant peut surveiller les nombreux lecteurs et lectrices assis devant leur pupitre, absorbés dans la lecture, ou prenant des notes dans les gros volumes mis à leur disposition.

Au moment où je m'installais, une figure bien connue à Québec franchissait le seuil de la salle. C'était Francis Parkman, de Boston, le brillant biographe de Wolfe et de Montcalm ; preuve que ce jour là, parmi les occupants des trois cent soixante pupitres qui rayonnent tous vers un centre commun, il y avait plus d'un chercheur accouru des lointaines régions de l'Occident vers ce foyer de lumière, en quête de renseignements historiques.

Je sentis ma curiosité, ma convoitise littéraire, dirai-je, redoubler au spectacle de tant de richesses.

Cette volumineuse correspondance officielle de nos vice-rois après la conquête — livres clos au commun des mortels, depuis les premiers temps jusqu'à l'ère de la Confédération, en 1867 — m'était maintenant accessible. L'Etat avait enlevé les scellés, proclamant qu'une ère d'apaisement avait été inaugurée, que la métropole ne craignait plus de raviver de vieilles animosités, en produisant au grand jour le dossier de tant de mémorables litiges.

Je demandai à consulter la collection Haldimand. On me fit la remarque qu'elle se composait d'au delà de deux cents volumes, — qu'on mit à ma disposition, avec encre, plume et papier.

J'entends, aujourd'hui, dans cette étude :

1o — Signaler l'inappréciable avantage d'avoir maintenant à notre disposition, dans la capitale du pays, une masse de documents authentiques qui pourra servir à éclaircir un obscur passé, à refaire peu à peu bien des pages de cette époque si féconde en grands événements — 1755 à 1791, — c'est-à-dire la Collection Haldimand (*Haldimand Papers*) ;

2o — Etudier, pièces en mains, une notable figure de notre histoire — celle du général Haldimand — personnage spécialement associé, par sa haute position de gouverneur général, de 1778 à 1784, à nos destinées, durant une des périodes les plus palpitantes que la colonie ait traversées : — celle de la guerre de l'Indépendance américaine — dont le souffle un moment menaçait de chasser le drapeau anglais du continent entier ; ce qui serait infailliblement arrivé, si nos milices ne se fussent ralliées sur nos bastions, quand l'envahisseur frappait aux portes du vieux Québec ;

3o — Esquisser au fil de la plume le groupe social auquel l'administration des affaires mêla parmi nous le général Haldimand, pendant ces années orageuses, où le sort de la colonie tremblait dans un des plateaux de la balance ;

4o — Examiner les griefs qu'on a formulés contre l'administration coloniale de cet homme d'Etat.

La correspondance officielle de Haldimand, soit comme gouverneur général, soit comme homme d'Etat, de 1755 à 1791, est comprise dans deux cent quarante trois robustes in-folio¹. Cette immense agglomération de manuscrits transcrits au Musée Britannique, sous la surveillance de M. Douglas Brymner, durant plusieurs années, maintenant classés par ordre de dates avec index et sommaire de chaque pièce, est partie intégrante des

¹ En 1888, M. Brymner compte dans les archives fédérales 232 volumes ; il ne reste que 11 volumes à transcrire à Londres.

archives du Canada, au ministère de l'Agriculture, à Ottawa. Le bureau des archives prend, au Canada, la place du *Public Record Office*, à Londres. Le public y a libre accès. C'est cette importante source de renseignements dont le contenu nous est révélé dans les volumineux rapports présentés annuellement au parlement par l'archiviste principal, M. Douglas Brymner, et son laborieux assistant, M. Joseph Marmette.

Les manuscrits connus au Musée Britannique sous le nom de *Haldimand Papers* y furent déposés en 1857, par M. George Haldimand, de Londres, le neveu et l'héritier du général. Ce dernier a laissé son nom à une importante circonscription électorale, dans l'ouest du Canada, ainsi qu'à une rue bien connue de Québec. Il compte plusieurs descendants collatéraux aux États-Unis, à Montréal et ailleurs ; mais le nom a subi un léger changement : il s'écrit Haldeman en certains endroits.

Cette colossale correspondance, qui embrasse un espace de trente cinq ans, se termine en 1791, l'année de la mort du général¹. Marquée au coin de l'exactitude, de l'impartialité et d'une certaine élévation de sentiments, et couvrant la période 1755-91, elle est d'un grand intérêt.

Haldimand a, en effet, assisté à bien des événements d'une importance majeure, dans le nouveau monde.

Il a pris part, pendant la guerre de Sept Ans, aux campagnes de l'Ohio, si désastreuses pour les armées anglaises.

Il a pu suivre, à leurs pénibles traces, les pauvres Acadiens dispersés aux quatre vents, par l'ordre du colonel Lawrence et des autorités de la Nouvelle-Angleterre. Il a été appelé, comme administrateur de la colonie qui leur servait d'asile, à accueillir d'autres proscrits — les loyalistes anglais, expulsés des États-Unis, pour avoir, comme les Acadiens, été trop fidèles à leur allégeance première. Plus heureux que ceux de Grand-Pré, ils furent reçus à bras ouverts par leur souverain George III, qui leur prodigua des terres, des pensions, et confia à quelques-uns les charges les plus élevées dans les colonies.

Haldimand a dû voir comme la vieille France trahissait, délaissait, insultait, à Versailles² et à Ferney, la Nouvelle-France en 1759.

Son oreille a pu saisir les premiers grondements de la foudre révolutionnaire qui éclatait en Amérique à la suite de l'adoption en Angleterre de la loi des Timbres, en 1765, et plus tard, entendre ses fulminantes reverbérations à Bunker-Hill, Lexington, Saratoga, Yorktown, etc. Il a dû constater l'héroïque défense de Québec, en 1775, "assailli par les hordes indisciplinées mais hardies d'Arnold et de Montgomery," les menées sourdes, dans nos murs, des traîtres soudoyés par le Congrès, menées qu'il sut déjouer sans effusion de sang. Il a su prévoir, impuissant à la prévenir, la révolte provoquée par l'entêtement de George III, et en dépit des sages remontrances de l'illustre Chatham et de

¹ Le général Frederick Haldimand mourut en 1791, à Yuerdun, en Suisse, où il était né.

² Quand le pauvre soldat, avec son vieux drapeau,
Essaya de franchir les portes de Versailles,
Les lâches courtisans, à cet hôte nouveau
Qui parlait de *nos gens*, de gloire, de batailles,
D'enfants abandonnés, des nobles sentiments
Que notre cœur bénit et que le ciel protège,
Demandaient, en riant de ses tristes accents,
Ce qu'importaient au roi *quelques arpents de neige*.

lord North. Il a été témoin de ce grand schisme de la vigoureuse nation anglo saxonne — scindée en deux par le traité de 1783 — mais devenue par la suite encore plus puissante, et comptant maintenant trois cent millions de sujets. Il a pu suivre, en Angleterre, la marche des événements qui, en 1791, nous donnaient nos institutions représentatives.

Tels sont quelques-uns des incidents de notre existence coloniale, dans lesquels Haldimand a eu sa part de sollicitude, de déception, de succès, de dangers, de gloire et de récompense.

Pour traverser l'ère critique de 1778-84, durant laquelle la suppression de la révolte anglo-saxonne causa tant d'insomnies au puissant monarque de la Grande-Bretagne, il fallait en Amérique, d'abord, une habile et vigoureuse direction militaire, et, comme auxiliaire au Canada — le point d'appui en ce moment fatidique — une administration ferme, peut-être même marquée au coin de la modération, à cause des Canadiens, nouveaux sujets dont l'allégeance n'était pas encore bien affermie. C'était moins un gouverneur populaire comme sir Guy Carleton que la Couronne recherchait, qu'un alerte commandant militaire, prêt à toutes les éventualités.

Le débonnaire, mais opiniâtre souverain, George III, crut l'avoir découvert dans l'habile homme de guerre qui lui revenait d'Amérique, fier de ses états de service à Philadelphie, aux Florides, à New-York, à Montréal, et aux Trois-Rivières.

Plein d'énergie, lettré, organisateur, familier avec la langue, les mœurs, les us et coutumes du pays, Haldimand accepta la tâche sans hésiter, ne se doutant guère, comme bien d'autres de nos proconsuls, peut-être, que le temps viendrait, où il demanderait à être relevé de son commandement, sans en attendre l'expiration du terme.

II

Frédéric Haldimand naquit à Yuerdun, canton de Berne, Suisse, vers 1732. C'était un bel homme, d'une haute taille, d'un physique imposant, d'un commerce agréable. Il était célibataire. Bibaud lui reconnaît de l'esprit, des talents, des connaissances¹.

Bien jeune, il alla faire ses premières armes dans les légions du roi de Sardaigne. Puis, désireux de se perfectionner dans le métier de la guerre, il se fit inscrire aux cadres militaires du roi de Prusse. Trois années plus tard, il était nommé lieutenant aux Gardes, avec le rang de lieutenant-colonel. En 1754, Haldimand acceptait du service dans l'armée anglaise. Conjointement avec son ami, Henri Bouquet, fort distingué plus tard, il recevait un brevet de colonel dans le 60e *Royal American*, qui venait d'être levé dans les provinces anglaises d'Amérique.

Le conflit prolongé entre l'Angleterre et la France, commencé en 1755, lui procura bientôt l'occasion de manifester au grand jour ses aptitudes militaires. En 1756, on lui assigna un commandement à Philadelphie. L'assaut malheureux que les Anglais entreprirent contre la position retranchée de Montcalm, le 8 juillet 1758, à Ticonderoga (Carillon), fit ressortir avec avantage la bravoure et l'habileté de Haldimand.

Le général Prideaux, se dirigeant sur Niagara, en 1759, avait laissé ce dernier à Oswego, pour y construire un fort comme dépôt de provisions et de munitions de guerre pour l'armée anglaise.

¹ *Histoire du Canada*, Bibaud, t. II, p. 81.

Le colonel Haldimand avait 1,000 hommes sous ses ordres. Le marquis de Vaudreuil y dépêcha un corps d'armée beaucoup plus considérable, sous la conduite du chevalier de La Corne, pour s'emparer de ce poste, qui était d'une importance vitale; car, une fois ce fort au pouvoir de l'ennemi, les soldats de Prideaux se seraient trouvés sans provisions ni munitions de guerre, à deux cents milles de leurs quartiers généraux.

Le commandant avait si bien concerté ses plans de défense, qu'il résista victorieusement aux rudes assauts qu'il eut à subir, le jour aussi bien que la nuit, de la part de La Corne aidé de 600 sauvages.

Le poste se maintint, et, deux jours plus tard, le général Prideaux ayant trouvé la mort dans une attaque, sir William Johnston écrivit au colonel Haldimand de venir prendre le commandement de l'armée anglaise.

On retrouve le jeune colonel, l'année suivante, à la capitulation de Montréal. Haldimand fut chargé d'organiser le service des vaisseaux pour faire repasser en France les soldats français. Il séjourna dans cette ville jusqu'au mois de juin 1762. A cette date, on lui confia le commandement des Trois-Rivières, comme *locum tenens*, en l'absence du colonel Burton chargé d'aller conquérir la Havane.

Sa nationalité étrangère l'avait d'abord exclu de plusieurs charges de confiance, qu'un sujet britannique pouvait seul occuper. En 1762, un statut du parlement impérial lui vint en aide. Haldimand, en sa qualité d'officier du régiment *Royal American*, fut déclaré l'égal de tout sujet anglais, et, comme tel, habile à remplir les emplois les plus élevés.

Il se dévoua à rétablir l'ordre dans son gouvernement des Trois-Rivières, à y développer, entre autres industries, celle des forges de Saint-Maurice, en arrière de cette ville, sur lesquelles sa correspondance contient d'amples détails.

Il n'aimait pas les procès, et les Trifluviens, comme les Normands, tenaient fort à plaider. Haldimand s'étudia à les guérir de cette manie; il mit au ban les avocats, et préconisa l'arbitrage à l'amiable. Puis il se crut en droit d'adresser à lord Amherst, le gouverneur général, un rapport favorable sur l'esprit pacifique et l'amour du progrès chez ses administrés.

C'est en 1762 que Haldimand faisait la connaissance de Pierre Roubaud, tristement célèbre dans la suite.

Au retour du colonel Ralph Burton, en mars 1763, Haldimand se démit de sa charge; mais, Burton et le général Gage ayant tous deux refusé le commandement des Trois-Rivières, Haldimand y fut nommé définitivement.

En mars 1764, le général Amherst ayant demandé un contingent de trois cents miliciens pour châtier une tribu sauvage, les Trois-Rivières étaient tenues de fournir soixante hommes pour leur part. Amherst suggérait d'offrir de l'argent à qui voudrait s'enrôler. Ce mode répugnait aux Canadiens, qui s'imaginaient que ce système de service militaire les constituerait soldats pour le reste de leurs jours. Haldimand agit autrement, et ses recrues, prises aux Trois-Rivières, soumises plus tard à l'inspection du général Gage à Montréal, furent déclarées les meilleures troupes du contingent.

L'année 1764 est notable dans la correspondance de Haldimand, comme l'a fait remarquer M. Brymner. C'est dans une de ses lettres, portant cette date que l'on rencontre la première mention de l'esprit de révolte, qui, onze ans plus tard, dans la Nouvelle-Angleterre, devait conduire les provinces anglaises à l'indépendance, et dont le prétexte

était "la taxe que la mère patrie entendait imposer pour payer le coût de la dernière guerre au Canada."

En 1767, Haldimand, qui attendait sa promotion au grade de général de brigade, fut nommé au commandement militaire des Florides. Il y trouva la colonie entière en désordre, les soldats du roi décimés par la maladie, le pays en proie à des dissensions intestines, l'anarchie parmi les employés civils et militaires, une bureaucratie impatiente de tout frein. Il s'efforça, aux Florides, comme dans ses autres gouvernements du reste, de faire renaître l'ordre et le respect pour l'autorité, améliora l'état sanitaire des garnisons, procura aux troupes une nourriture plus saine, tout en luttant contre des obstacles presque insurmontables.

En 1772, il visitait le pays à l'ouest de Mobile, dont il trace une triste peinture. Partout régnaient le mécontentement et des aspirations vers une sauvage indépendance.

Au printemps de 1773, le général Gage, ayant monté en grade, se préparait à quitter New-York. Il expédia un vaisseau aux Florides, pour en ramener Haldimand, son remplaçant dans le gouvernement militaire de New-York. Peu de temps après son installation, Tryon, le gouverneur de New-York, et son conseil, requéraient le général Haldimand d'envoyer un corps de troupes pour réprimer des soulèvements dans *Charlotte County*. Les émeutiers avaient incendié le moulin du colonel Reid, et saccagé ses fermes. On lui enjoignit de placer des troupes aux postes de Ticonderoga et Crown Point, pour prêter à l'autorité main-forte au besoin, avec prière de tenir secrètes ses démarches, attendu que l'on redoutait la présence d'espions venus du New-Hampshire.

On le rappelait à Londres, en août 1775, pour faire rapport de l'état actuel des colonies, anglaises ; et le 1er janvier 1776, il était nommé général en Amérique.

A l'automne de 1777, le roi le chargeait de prendre la place de sir Guy Carleton, froissé de l'injustice qu'on lui avait faite, après sa brillante défense de Québec, en donnant au général Burgoyne le commandement en chef de l'armée destinée à opérer de ce côté contre les provinces en révolte. Haldimand arriva à Québec le 30 juin 1778.

Tout faisait présager pour l'Angleterre, même en 1774, une rupture prochaine et sérieuse avec ses anciennes colonies, auxquelles elle tenait comme à la prune de ses yeux.

Il était de saine politique pour elle de rester en bons termes avec la France, au cas où cette dernière, pour se venger de la perte humiliante du Canada, serait tentée d'envoyer des secours aux provinces rebelles. Le cabinet de Saint-James, dans le but d'engager la France à se tenir à l'écart de la grande querelle anglo-saxonne qui se préparait, avait, dès 1775, laissé entendre à la cour de Versailles qu'on consentirait à lui remettre le Canada.

La France monarchique refusa l'offre, délia sa bourse¹, laissa grandir le conflit quelque

¹ La première offrande de la France aux provinces anglaises révoltées, 1,000,000 de livres tournois, se fit le 10 juin 1776, vingt-quatre jours avant la déclaration de leur indépendance, tel qu'il appert par le reçu du négociateur du subside, Beaumarchais.

"Lignes mémorables, remarque l'écrivain américain, John Bigelow, destinées à avoir plus de retentissement qu'aucun autre nombre égal de lignes tracées par la plume féconde de celui qui était à la fois poète, dramaturge, homme de cour et spéculateur."

"J'ai reçu de M. Du Vergier, conformément aux ordres de M. de Vergennes, en date du 5 du courant, que je lui ai remis la somme d'un million dont je rendrai compte à mon dit sieur de Vergennes.

"Bon pour un million de livres tournois.

"A Paris, le 10 juin 1776."

temps, et en 1778, elle expédiait une armée et une escadre, sous le commandement du jeune marquis de Lafayette et du comte d'Estaing, pour aider aux provinces révoltées à secouer le joug monarchique et à fonder une république.

Sa vaillante petite armée lui revenait plus tard couverte de gloire, lui rapportant, avec d'inutiles lauriers, la doctrine de la Révolution triomphante de l'autorité, — doctrine qui, aidée des encyclopédistes et du refus des classes privilégiées, la noblesse et le haut clergé, de contribuer volontairement aux impôts qui écrasaient le peuple, devait, quelques années plus tard, conduire le roi de France à l'échafaud.

III

Les troupes canadiennes avaient infligé à Montgomery et à Arnold une mémorable défaite. En mai 1776, pour l'envahisseur du sol attardé au Canada, c'était un sauve-qui-peut général ; la colonie était à l'abri pour cette année.

Pendant l'hiver de 1778, le général Gates, sans consulter Washington, avait fait agréer au Congrès le projet d'une seconde invasion du Canada, laquelle devait avoir lieu sous le général Lafayette¹. Le jeune et chevaleresque marquis devait se mettre en marche d'Albany, traverser le lac Champlain sur la glace, incendier les vaisseaux anglais mis en hivernement à Saint-Jean, et investir Montréal.

Lafayette, averti par le général Gates de sa nomination à ce commandement, fut invité à se rendre à Yorktown pour recevoir des instructions. En apprenant que ce projet avait été formé à l'insu de son illustre ami Washington, et que ce dernier ne l'approuvait pas, Lafayette déclina l'honneur qu'on lui offrait, bien que Washington, pour ne pas froisser son brillant jeune lieutenant, crût devoir l'encourager à entreprendre cette campagne. Le Canada échappa donc encore une fois à un grand danger, mais ce n'était que partie remise. L'on voit par une lettre du colonel Johnston² au général Haldimand, en date du 3 mai 1779, qu'une nouvelle tentative d'invasion était à l'ordre du jour, cette fois, sous les auspices de Washington lui-même.

Le 9 juin 1775, le général Carleton avait proclamé la loi martiale à Québec. Il est permis de croire que, à partir de cette date jusqu'à la signature du traité de paix, en 1783, la ville, régie par la loi martiale, ressemblait un peu à une forteresse en état de siège, ou au moins à une place forte en proie à de perpétuelles alarmes. Ce n'était qu'un va-et-vient de courriers, d'émisaires secrets, porteurs de dépêches, de Québec au Détroit, à Niagara, au Vermont, à New-York. Des levées de miliciens se faisaient. La Corne organisait ses sauvages et se mêlait à leurs hordes farouches pour neutraliser parmi elles l'effet des promesses que le Congrès leur faisait. Chaque semaine Québec ouvrait ses portes aux familles effarées des "loyalistes" cherchant sur notre sol un refuge contre la persécution. Les uns pénétraient au Canada à travers les forêts du Maine et du Vermont, d'autres y venaient sur des vaisseaux nolisés à cet effet à New-York, ou dans les autres ports des provinces révoltées. Haldimand établit ces réfugiés à Yamachiche, à Gaspé, à Sorel, etc.

La rade de Québec, durant la belle saison, était encombrée de navires marchands,

¹ *Life of Washington*, by Washington Irving, vol. III. p. 370.

² *Haldimand Papers*.

attendant le départ des frégates pour profiter de leur escorte, ainsi que de vaisseaux de guerre chargés de troupes ou de munitions pour l'armée.

Deux incidents paraissent avoir fort préoccupé Haldimand : l'établissement au Canada des "loyalistes," et les négociations nouées avec le Vermont.

Burgoyne, avec ses soldats anglais et allemands, débarquait dans notre port le 8 mai 1776. Le séjour de Québec, évidemment, n'était pas gai. A chaque instant les sentinelles ouvraient les portes de la ville pour recevoir, tantôt des escouades militaires conduisant des prisonniers de guerre pris sur les frontières ou près des postes où ils se faufilaient sournoisement, tantôt les paysans encombrant les routes avec leurs convois de provisions, et maugréant sur ces affreuses corvées qui les arrachaient à leurs occupations journalières. Il n'y avait dans tout le Canada qu'une seule place forte, Québec, éprouvée comme telle, où les prisonniers de guerre et quelques détenus politiques étaient écroués. La tâche du commandant ou gouverneur de Québec, chaque jour, chaque nuit, était d'examiner les lettres et les réquisitions qu'on lui adressait, de préparer et de transmettre ses instructions aux postes éloignés, de se concerter avec le commandant en chef de l'armée anglaise, le général Clinton, à New-York ou ailleurs, pour déjouer les complots des émissaires secrets du Congrès, ou des traîtres qu'il soupçonnait en dedans ou en dehors des murs.

Un jour le général recevait un parlementaire du Vermont¹, province qui méditait de se détacher de New-York ; le lendemain il s'agissait de préparer la feuille de route d'un détachement militaire, ou d'assurer les moyens de transport, par eau ou par terre, des armes et bagages du corps de troupe du général Riedesel se rendant au théâtre de la guerre ou en revenant, avant de repasser l'océan en 1783.

Accablé de travail, de correspondance — tel qu'en fait foi l'énorme masse de documents entassés dans nos archives — le commandant de notre citadelle avait peu de loisirs pour temporiser avec l'émeute ou parlementer avec la sédition. Sans autre boussole que le jugement droit que la Providence lui avait départi, sans autre guide que la loi martiale, il se peut qu'il ait quelquefois manqué aux règles de la prudence ; mais l'histoire doit lui savoir gré d'avoir gouverné la colonie, dans cette période de crises et d'alarmes, sans effusion de sang.

La morte saison de l'hiver semble lui avoir donné quelque répit. Pris d'un beau zèle pour les lettres, on le trouve organisant, avec l'aide de l'évêque Briand, une bibliothèque publique, plus tard le *Quebec Library Association*, politiquement reconnue vers 1805. La *Gazette de Québec*, du 22 janvier 1779, contient le compte-rendu de l'assemblée des citoyens, à l'évêché, sous son patronage et sous celui de l'évêque, de la nomination comme syndics, du supérieur du séminaire de Québec, l'abbé Grave, du juge Mabane, de MM. Baby, Fargues et Monk, avec Robert Lester comme trésorier, et Arthur Davidson comme secrétaire ; prix d'entrée £5 ; souscription annuelle, £2. Puis Haldimand employa à Londres, comme agent pour l'achat de livres, Robert Cumberland, l'auteur dramatique. Cette bibliothèque a existé quatre-vingt-dix ans. En 1869, elle était réunie à celle de la *Société Littéraire et Historique* de Québec.

On cherche en vain, dans la correspondance de Haldimand, les traces de l'incident

¹ Les négociations avec l'Etat du Vermont, dit M. Brymner, commencèrent en mars 1779, et dans le cours de cette année, Ethan Allen promit à sir Henry Clinton qu'il lèverait un corps de 4,000 hommes pour attaquer les Américains, et que ses munitions de guerre étaient toutes prêtes. Clinton conseilla à Allen de se replier sur le Canada, et d'agir de concert avec Haldimand et sous ses ordres. *Rapport de l'archiviste*, 1887, p. XVII.

romanesque auquel l'amiral Nelson, alors capitaine du brick de guerre l'*Albemarle*, fut mêlé à Québec, en 1782. Je crois avoir été le premier à signaler dans les *Maple Leaves* et *Quebec Past and Present*, cette curieuse page dans l'existence du futur amiral, sur les renseignements fournis par Robert Southey et Lamartine, dans leur biographie de l'amant de lady Emma Hamilton. L'historien Miles a consacré un excellent article de revue à décrire la passion de Nelson pour la ravissante Québecquoise, miss Mary Simpson.

Les fortifications de Québec avaient fort préoccupé les ingénieurs militaires en 1775. Le capitaine Twiss, du génie, plus tard général, avait fourni en 1782, le plan d'une citadelle provisoire sur le cap Diamant, que Haldimand adopta. Il avait aussi conçu le projet d'un canal aux Cèdres, pour faciliter le transport des provisions pour l'armée¹.

Homme de goût et admirateur des beaux sites autour de Québec, il construisait en 1779-82, la jolie villa que le prince Edouard, père de la reine Victoria, occupait, près de la chute de Montmorency, en 1791-4². Un belvédère pittoresque, penché sur l'abîme écumeux, lui permettait de faire admirer à la belle baronne de Riedesel, en 1782, le paysage dans toute sa sauvage majesté. Le 5 mai 1784, il posait avec une grande solennité la première pierre de l'annexe du château Saint-Louis (brulé en 1834), qui depuis a été connue sous le nom de château Haldimand, lequel devait servir pour les bals et les réceptions, qui auparavant avait lieu au château Saint-Louis même.

Voyons le milieu social où vivait le général Haldimand à Québec.

D'abord, on remarque, aux salles d'audience, le juge en chef Livius, les juges Mabane, Fraser, de Rouville; parmi les hommes de loi les deux Cugnet, Juchereau, Pressard, J. A. Panet, Berthelot d'Artigny; — ce dernier signe avocat et notaire.

Le R. P. Glapion, supérieur des jésuites expulsés, voit avec chagrin les salles de son lycée chéri encombrées par une soldatesque effrénée; des g...d... anglais retentissent là où naguère régnait le silence ou les pieuses oraisons. Le monastère des ursulines, l'antique séminaire des Missions étrangères, continuent de donner leurs cours, comme aux jours du vénéré évêque de Pétrée, et fournissent à la société des mères exemplaires, au sacerdoce des membres zélés.

Les hospitalières s'efforcent, comme par le passé, d'alléger les maux et les défaillances de l'humanité souffrante. Le *Quebec Gazette*, fondé en 1764 par Brown et Gilmore, imprimeurs venus de Philadelphie, publiait chaque semaine, avec les proclamations officielles à la première page, les décrets de vente au bureau du shérif, qui se tenait, ainsi que le

¹ En 1779, Haldimand fit ériger des fortins sur la rivière Saint-François-du-lac, et le capitaine Moses Hazen, d'après les ordres du même gouverneur, ouvrit une route entre Saint-François-du-lac et la région du lac Champlain. Jusqu'à ce moment, la rivière Saint-François avait été une route de guerre, qui servait surtout aux Canadiens pour aller attaquer les colonies anglaises, et qui, après 1775, pouvait devenir une voie favorable aux invasions des Américains. Remarquons que, en 1759, le major Rogers était parti du lac Champlain et était venu saccager la bourgade des Abenakis, à Saint-François, par les terres où Hazen traça sa route en 1779. (*Note de B. Sulte.*)

² Le Dr Adam Mabane, né à Edimbourg, en Ecosse, vers 1734, était cousin du poète James Thomson, le chantre des *Saisons*. Débarqué à New-York, il vint à Québec en 1764, fut nommé chirurgien de la garnison, puis, appelé au conseil du général Murray, et associé comme juge à l'organisation judiciaire de la colonie. Le général Carleton fut blessé de l'indépendance de ses idées, et trouvait qu'il abondait trop dans le sens des Canadiens. Il fut exclu du Conseil, mais continua à agir comme juge avec Fraser et de Rouville.

La bureaucratie qui entourait sir Guy Carleton, en 1786, avait pris Mabane en grippe; deux ans plus tard, sa commission fut révoquée en Angleterre. Il mourut le 3 janvier 1792, à Samos (Woodfield). Le beau domaine qu'il avait acquis à Sillery, en 1769, fut occupé plus tard par l'honorable Wm Sheppard, et récemment par feu James Gibb, ancien président de la Banque de Québec.

tribunal, au collège des jésuites, puis des entrefilets sur la guerre et le commerce en Europe. Quelquefois on s'y hasardait à faire de rares et discrètes réflexions sur l'état de la province. La feuille contenait aussi les réclames des commissaires-priseurs, des épiciers et des marchands de vins de la basse ville.

Montréal, grâce à Fleury Mesplets et à Jotard, un avocat français, grand anglophobe, — tous deux de dignes échos de Du Calvet, possédait une petite feuille du genre "libelleux," la première de cette espèce sur le continent par ordre de date, et intitulée : *Tant pis, tant mieux.*

Parmi les figures marquantes de l'époque, nommons encore les deux Lymburner : l'aîné, Adam, homme fort en droit public, délégué auprès de la métropole en 1791 pour faire des représentations à propos de la nouvelle constitution ; et son frère Mathew, négociant distingué. Le troisième frère, John, avait péri en mer, en 1776. Ajoutons-y le nom du colonel Lecompte-Dupré, loyal commandant des milices canadiennes-françaises, et qui mérita cette distinction pour avoir déjoué un complot ourdi par les sentinelles préposées à l'une des portes de la ville, pendant le siège. Elles devaient laisser pénétrer les Bostonnais par une petite ouverture dans le mur, près d'une des poudrières. Les Bostonnais se vengèrent du colonel en ravageant une de ses métairies, près de Québec.

Il est un nom qui revient constamment dans cette volumineuse correspondance Haldimand, c'est celui du secrétaire et aide de camp du général, le major Robert Mathews, qui succéda, en 1779, au capitaine Foy, mort cette année-là.

Le major Mathews épousa plus tard Mary Simpson, la belle Québecquoise dont l'amiral Nelson raffola au point de faillir quitter le service de sa patrie, et renoncer ainsi à l'apothéose qui lui était réservée dans l'abbaye de Westminster. Qui eût alors osé prédire à l'amoureux marin, que vingt ans plus tard, il lui serait donné de changer la carte de l'Europe au bénéfice de la Grande-Bretagne ? Mathews, devenu colonel, est mort gouverneur de l'hôpital de Chelsea, à Londres.

Chaque 31 décembre, Haldimand avait à faire acte de présence au banquet patriotique organisé pour commémorer la déroute des Bostonnais au Saut-au-Matelot et à Près-de-ville. Là trônaient, à côté des vétérans des Plaines d'Abraham, le major Samuel Holland, le colonel H. Caldwell, Fraser, James Thompson et autres, les preux de 1775, Taschereau, Finlay, Collins, Le Maître, La Naudière, Lecompte-Dupré, Nairn, Dambourgès, Thomas Ainslie. Haldimand avait pour intime le juge Mabane qui résidait à Sillery, dans son délicieux manoir de Samos. Là, nous dit l'abbé Bois, Son Excellence allait de temps à autre jouer une partie de cartes.

VI

Revenons à l'irréconciliable Du Calvet. Son programme se résumait à critiquer ouvertement et sans mesure les démarches du général Haldimand, résolu de protéger le pays contre l'invasion¹. Ce dut être une tâche un tant soit peu dangereuse dans une con-

¹ Chez les sieurs Cazeau, Hay, La Terrière, le mécontentement apparent, dit Bibaud, fut au fond une véritable conspiration contre le gouvernement. BIBAUD, *Histoire du Canada*, vol. III, p. 82.

NOTE: "François Cazeau parvint à s'échapper de prison, et à atteindre les Etats-Unis, après quelques mois d'errements dans les forêts ; mais, malade de corps et d'esprit, et ruiné. Il avait employé son immense fortune à servir les Américains, croyant en même temps servir la France, son pays natal." BIBAUD.

trée soumise aux rigueurs inexorables de la loi martiale, sous un chef accoutumé à la discipline des camps, qu'il avait étudiée dans les armées du farouche roi de Prusse.

Le général au lieu de traduire devant une cour civile ou militaire les partisans de la résistance à l'autorité, se contenta d'écrouer temporairement les chefs, comme prisonniers politiques, au couvent des récollets, en face même de sa demeure, le château Saint-Louis.

Le général Carleton ne s'était pas donné la peine de consulter à ce sujet l'évêque Briand, quand il avait eu besoin de cet édifice pour y caser une notable partie des 426 prisonniers arrêtés au Saut-au-Matelot, le 31 décembre 1775. Son successeur fit mieux ; il adressa une lettre en termes polis à l'évêque Briand, qui lui permit d'user comme il l'entendrait du vieux monastère franciscain.

Les prisons de Québec étaient insuffisantes pour les nombreux prisonniers de guerre que l'on capturait chaque jour.

Parmi les détenus de 1778 à 1782, il y avait plusieurs individus, tant anglais que canadiens-français ¹ qui s'étaient déclarés pour le Congrès, ou qui étaient suspects. Les uns avaient porté les armes, d'autres avaient fourni des renseignements, des munitions, des provisions à l'ennemi. L'appât du gain avait été irrésistible pour un bon nombre, ainsi que les promesses des partisans du Congrès : Carroll, Franklin, et Lafayette. On mit sous la garde du R. P. de Berrey, comme suspects, un maître-tonnelier, Charles Hay, François Cazeau, Pierre Du Calvet, Isidore Mesplets, Jotard, le docteur Pierre de Salles La Terrière, et quelques autres moins connus.

Tels étaient les principaux prisonniers d'Etat du régime militaire de cette orageuse période. Bien que le mode de détention permit à chaque captif d'avoir une chambre à lui, de la fermer à clef le soir ; bien que les dames et les messieurs, leurs parents et amis eussent permission de les visiter le jour et même pendant la nuit, la perte de leur liberté était intolérable aux pauvres détenus.

Du Calvet a tracé un bien sombre tableau de sa vie de prison ; beaucoup trop sombre, au dire du R. P. de Berrey, qui, dans un mémoire intitulé : *Répliques aux calomnies de Pierre Du Calvet contre les récollets de Québec*, a fait, sous serment, bonne justice des *exagérations* du calviniste surexcité. Faribault nommait ces exagérations "des caricatures."

Malgré la sympathie de la tendre amie de Pierre de La Terrière, qui passait ses jours et ses nuits à consoler le beau, l'athlétique et spirituel inspecteur des forges de Saint-Maurice de la perte de sa douce liberté, il est clair que l'atmosphère du couvent des récollets ne lui allait guère. Sa paix domestique même fut gravement troublée par les ébats et les intrigues galantes de deux de ses compagnons de geôle : Mesplets et Jotard, des ivrognes avérés.

Pierre de La Terrière jure ses grands dieux qu'il n'avait jamais entretenu d'intelligences avec les *congréganistes* de New-York ; nous aimons à le croire, bien que les apparences soient contre lui. Comme bien d'autres, il ne subit aucun procès, excepté un interrogatoire devant le juge de Rouville, MM. de Tonnancour, Conrad Gugy et M. Baby. Plaignons cette victime des jours néfastes.

Il manquait au monastère du P. de Berrey une autre curieuse figure du temps : celle

¹ Le colonel Livingstone avait assemblé un corps de 300 Canadiens pour attaquer la porte Saint-Jean, pendant l'assaut du Saut-au-Matelot, le 31 décembre 1775.

du traître et habile scribe que Du Calvet se choisit plus tard, à Londres : l'ex-jésuite Roubaud. Ce misérable causa à son ordre et au gouvernement bien des ennuis. (*Voir l'appendice.*)

L'ennemi le plus acharné que Haldimand eût au Canada fut sans contredit ce même Du Calvet¹.

Il a été célébré en beaux vers par notre poète Fréchette, mais Du Calvet chanté par les poètes est un tout autre personnage que Du Calvet connu de la froide et impartiale histoire.

La correspondance officielle, récemment obtenue au Musée Britannique, nous le révèle sous un jour tout autre que celui sous lequel il nous est présenté par quelques écrivains.

Si l'ami de Pierre Roubaud est "le premier des martyrs de la cause canadienne," au dire du *Canada Reconquis*, en fouillant les documents qui nous sont maintenant accessibles, on se convaincra qu'il n'est pas mûr pour la canonisation. Le contenu de la correspondance officielle est plus que suffisant pour justifier l'avertissement de Bibaud et autres, quand ils citent des passages de Du Calvet².

Pierre Du Calvet avait, avant 1759, fait des profits considérables dans la traite des pelleteries. Ayant opté pour rester au Canada, après la capitulation, et étant de plus par sa croyance religieuse (il était calviniste) habile à remplir certaines charges sous le gouvernement anglais, on le nomma juge de paix. Il fut un excellent magistrat : ses talents, ses lumières, sinon son désintéressement, le recommandèrent à l'attention.

On a de lui un mémoire en langue française et anglaise, sa *Lettre à messieurs les Canadiens*, du 9 avril 1784, publiée à Londres, et son *Appel à la justice de l'Etat*.

Le plan³ de constitution suggéré par Du Calvet diffère si peu de la constitution de 1791, que l'on serait tenté de croire qu'il en a fourni le canevas.

Roubaud lui nie des talents littéraires, se fondant sur les connaissances que sa position de scribe et de secrétaire confidentiel de Du Calvet lui avaient procurées sur son patron.

Le volume (B. 206) de la correspondance officielle de Haldimand contient là-dessus de curieuses révélations ; mais je préfère m'en tenir au témoignage de Du Calvet, qu'à celui de l'ancien missionnaire des Abenaquis de Saint-François, Pierre Roubaud, le double traître. Du Calvet savait écrire ; je ne sais si l'on pourrait en dire autant de son détracteur.

Du Calvet, de retour en Angleterre, trouva un généreux protecteur dans le baron Mazères, excellent homme au demeurant, mais qui, au dire de sir Guy Carleton, n'avait

¹ Pierre Du Calvet, en vertu d'un mandat d'arrêt de Haldimand, fut enfermé, le 29 septembre 1780, à bord du *Canceaux*, vaisseau de guerre en rade à Québec. Le 14 novembre 1780, on le transféra à la prison militaire. Il y demeura jusqu'au 13 décembre 1781. Le prévost martial Miles Prentice le conduisit ce jour-là aux cellules du couvent des récollets, et le plaça sous la garde du R. P. de Berrey ; il fut élargi le 2 mai 1783, après avoir subi une détention de deux ans et huit mois. Il suivit Haldimand en Angleterre, au départ de ce dernier, le 26 novembre 1784, dans l'*Atalante*, et le dénonça aux tribunaux de Londres pour emprisonnement illégal. En revenant du Canada à Londres, par la voie de New-York, le vaisseau dans lequel il était sombra en mer dans une furieuse tempête, pendant l'équinoxe hivernale. Ce vieux vaisseau, le *Sherburne*, capturé par les Anglais sur les Espagnols, avait fait voile de New-York, le 15 mars 1786. Le fils de Du Calvet vivait à Londres en 1795, protégé par Masères.

² "Il faut toujours se rappeler que Du Calvet est un écrivain exagérateur." *Histoire du Canada*, t. II, p. 31.

³ En voici un résumé : 1o — La jurisprudence française ; 2o — La loi de *l'habeas corpus* et le procès par jury. 3o — Une chambre d'assemblée sur un plan général d'économie électorale ; 4o — La liberté de la presse ; 5o — La formation d'un régiment à deux bataillons ; 6o — L'établissement de collèges pour l'éducation de la jeunesse.

pu pardonner aux Canadiens-français de professer le culte qui avait inspiré la révocation de l'édit de Nantes, et qui avait fait bannir ses aïeux du sol français. Du Calvet avait des griefs personnels contre le gouverneur de Québec ; le général s'était emparé de ses hangars pour y déposer les munitions des troupes ; on avait endommagé sérieusement ses pelleteries.

Quant au premier chef, il appert, par la correspondance, que le gouvernement lui fit toucher six cents louis pour l'usage de ses maisons de commerce pendant le siège, et qu'il demanda un prix si élevé pour ses marchandises que le gouvernement, malgré le désir qu'il en avait, dut abandonner l'idée de les acquérir.

Ses intelligences avec le Congrès, qui furent cause de son emprisonnement, devaient être notoires, puisqu'il réclama lui-même de Franklin⁶, l'envoyé du Congrès, une indemnité pour services rendus.

Que les cours civiles en Angleterre lui aient, en certaines occasions, donné gain de cause contre Haldimand, cela prouve tout au plus le respect de la loi en ce pays pour la liberté du sujet, et démontre que, même un gouverneur militaire régissant une colonie soumise à la loi martiale, ne peut mettre entièrement de côté la loi civile. Le roi de la Grande-Bretagne, satisfait de la conduite de son lieutenant à Québec, acquitta généreusement les dommages-intérêts accordés par jugements rendus contre le général Haldimand.

Grâce aux difficultés insurmontables qui existaient, dans le passé, pour qui voulait se renseigner aux sources sur les premières années de la domination anglaise dans notre pays, il n'est pas étrange que les historiens aient à réformer plus d'un jugement rendu sur les hommes et les événements du temps. De tous les historiens de la période, William Smith me semble le moins excusable.

Etabli à Québec dès 1786, et ayant vécu du temps du général Haldimand, puisqu'il était âgé de vingt-deux ans en 1791, au moment de la mort du général, M. Smith aurait dû se renseigner plus minutieusement auprès de ses contemporains sur l'administration d'un homme qu'ils avaient vu et connu, avant de faire le récit de cette administration dans son histoire publiée à Québec, en 1815.

Il se borne à dire que l'administration du général Haldimand a été jugée à divers points de vue, et que, s'il a causé des mécontentements dans la colonie, c'est probablement qu'en sa qualité d'étranger il n'en connaissait pas les us et coutumes. Haldimand n'avait pas assez de facilités pour se renseigner sur le Canada.

Des écrivains venus après lui s'appesantissent sur le sombre despotisme de Haldimand, sur les arrestations par centaines des personnes les plus marquantes, sur les corvées dont le peuple était écrasé pour le transport des troupes et de leurs bagages vers la frontière.

Si Haldimand eût été un farouche despote, entouré qu'il était de provinces révoltées, loin de se contenter d'emprisonner au monastère des récollets des traîtres avérés comme Cazeau et Du Calvet, il eût pu, selon les idées du temps et selon la loi qui punit la haute trahison, et d'après les preuves qu'il avait en mains, leur faire subir un procès sommaire et les pendre. Soit pour ne pas froisser trop le peuple, soit par instinct d'humanité, il s'abstint.

⁶ GARNEAU, *Histoire du Canada*, t. III, p. 52, Ed. de 1882.

Les prisons regorgeaient de détenus, mais la plupart étaient des prisonniers de guerre, des partisans ou émissaires reconnus du Congrès.

Il est indubitable que l'on n'emprisonnait pas les citoyens par centaines, sur de simples soupçons ; et le contenu de la lettre du général au colonel de Specht, le commandant à Montréal, en date du 22 novembre 1781, en fournit une bonne preuve.

Quant aux corvées onéreuses, les Canadiens n'en avaient jamais connu d'autres sous le régime français qui venaient de clore. Bigot et ses satellites ne se contentaient pas d'imposer simplement des corvées, ils s'approprièrent les blés et les bêtes de ferme des paysans qu'ils indemnisaient plus tard à des taux qu'ils fixaient eux-mêmes, ou avec le papier-monnaie de la colonie, dont on put découvrir, hélas ! plus tard la juste valeur.

La correspondance Haldimand jette du jour sur ces terribles corvées et leur enlève une grande partie de leur côté odieux.

En somme, tout en admettant avec l'historien Garneau que le régime militaire de Haldimand eût pu être plus doux durant son administration, je suis porté à croire que la correspondance officielle le présentera sous un nouvel aspect, et, comme se plaît à le reconnaître le même éminent historien, " que peu de personnes probablement refuseront de lui pardonner ses allures brusques et despotiques en faveur des mesures qu'il fit adopter pour nous conserver une partie du sol découvert et livré à la civilisation par nos ancêtres¹."

J'inviterai donc les amateurs de l'histoire à feuilleter attentivement cette volumineuse correspondance, dont une notable partie est en langue française.

Une jeune muse canadienne chantait, en 1779, le " Despote ", — le sombre tyran. Le parnasse canadien s'est amélioré depuis.

" VERS A SON EXCELLENCE LE GÉNÉRAL HALDIMAND, POUR LE 1ER JANVIER DE L'AN 1779.

Non jamais, Haldimand, ma plume encor novice
 A ménager les grands n'employa l'artifice.
 Qu'un vain peuple, séduit par l'éclat des grandeurs,
 Prodigue son encens aux frivoles honneurs,
 Et, poussant à l'excès la vile flatterie,
 Porte ses vœux outrés jusqu'à l'idolâtrie ;
 Qu'il n'admire jamais que l'éclat d'un grand nom,
 Mon cœur, mon jeune cœur, malgré l'illusion,
 Ne s'est point abusé sur les grandeurs humaines ;
 Il sait que ces grandeurs sont toujours incertaines.
 J'admire les vertus qui décorent ton rang,
 La magnanimité, la beauté de ton sang ;
 Mais, aussi vertueux, la fortune volage
 Eût pu ne point te faire un si noble partage.
 Tu pus naître aussi bien le fils d'un laboureur,
 Dont l'état trop obscur voilerait la candeur.
 Heureux, trois fois heureux, celui dont la sagesse
 Accompagne le rang, les titres de noblesse !

¹ GARNEAU, *Histoire du Canada*, t. III, p. 49. Ed. de 1882.

Heureux qui, comme toi, joint à la dignité
Les sentiments d'honneur, de générosité,
Un cœur toujours sensible, une âme secourable,
Aux grandeurs où t'élève un destin favorable !
Depuis que tu commandes et nous donnes des lois,
Chaque jour est marqué par autant de bienfaits
Dont ta main prend plaisir à verser l'abondance
Sur nos têtes courbées sous la reconnaissance.
Mais ton cœur généreux ne peut être content,
S'il ne nous enrichit d'un plus noble présent :
Emule des savans, jaloux des connaissances,
Tu connais la valeur et le prix des Sciences.
Les Lettres et la Lecture occupent ton loisir,
Voilà ton seul penchant, ton unique plaisir.
Partageant avec nous cette douce habitude,
Tu parais désirer que nous aimions l'étude.
Haldimand, Haldimand, quelles Divinités
Ont dirigé tes pas sur ces bords éloignés,
Pour y faire briller les Lettres et la Science
A travers les brouillards d'une épaisse ignorance ?
Les Dieux te réservaient cet emploi glorieux ;
Achève ton ouvrage et nous serons heureux.
Riante perspective, avenir qui m'enflamme,
Douce et flatteuse idée, que tu combles mon âme !
Je verrai ma patrie, ses heureux habitans,
Par tes soins généreux, instruits et clairvoyans ;
Je les verrai levant leurs mains reconnaissantes,
Adresser au Très-Haut des prières ardentes
Pour l'insigne mortel qui fera leur bonheur,
En lui donnant le titre de Libérateur.
Je joindrai mes accens aux cris de l'allégresse,
Et ma bouche partout publiera sa sagesse."

APPENDICE

PIERRE ROUBAUD

Voilà un nom qui, d'après les recherches récentes de MM. Parkman, Verreau et Brymner, aurait acquis dans notre sombre passé une notoriété encore plus sombre.

L'historien Parkman, d'après des lettres de Vaudreuil, mentionne que Montcalm aurait peut-être confié au missionnaire Roubaud des documents dont ce dernier, s'il ne les brûla pas, aurait fait un fort mauvais usage. Ces lettres ont pu devenir le canevas de la célèbre brochure, publiée en langues anglaise et française, à Londres, en 1777, par J. Almon, et intitulée : *Lettres de monsieur le marquis de Montcalm, gouverneur général en Canada, à messieurs de Berruyer et de Molé, écrites dans les années 1757, 1758 et 1759, avec une version anglaise*. Ces lettres offrent des indices très certains qu'elles ont été fabriquées pour influencer l'opinion publique sur la conduite des colonies anglaises alors en révolte. La principale, la fameuse lettre prophétique de Montcalm, est celle qu'il adressa au président de Molé, et datée de Québec, le 24 août 1759. M. Parkman, dans un savant mémoire, soumis en 1769 à la *Société Historique du Massachusetts*, pp. 112, 128 — que j'ai par devers moi — a fait valoir ses raisons pour en venir à cette conclusion ; et, comme aucun vaisseau français ne put retourner de Québec en France, à partir de la fin du printemps de 1759 jusqu'aux derniers jours de novembre, époque où le capitaine Kannon, de la marine française, parvint à éviter les batteries de Québec, et à porter en France des nouvelles de la colonie, quelques-unes des lettres dont il était le porteur avaient dû être écrites un mois avant son départ.

M. Parkman, tout en rendant un témoignage mérité aux connaissances historiques de notre collègue, M. l'abbé Verreau, ajoute que ce dernier, après avoir comparé les écritures, s'était convaincu que ces prétendues lettres de Montcalm avaient été fabriquées par Roubaud¹.

En 1777, l'authenticité de cette lettre de Montcalm fut niée en plein parlement par lord Shelburne, habile homme d'Etat, et ancêtre de notre présent gouverneur, lord Lansdowne. L'authenticité en fut maintenue par le célèbre lord Mansfield ; Carlyle en cite un passage dans ses œuvres ; où l'avait-il pris ?

Voyons le *Rapport du département de l'Agriculture pour 1874*, page 183, verbo "Archive", à propos d'un "projet de former une armée de sauvages pour détruire les colonies anglaises." M. l'abbé Verreau écrit ceci : "Ce mémoire est attribué à Montcalm. Il est précédé d'une préface qui explique comment le général français a formé ce plan. Il est suivi de la dernière des lettres attribuées à Montcalm et publiées à Londres en 1777."

Le mémoire est absurde, mais la lettre très bien écrite. Elle est accompagnée d'une note, où l'on affirme que le bagage de Montcalm, déposé à Saint-François-du-Lac, fut brûlé pour l'empêcher de tomber aux mains des ennemis. Cette affirmation, et surtout l'écriture du manuscrit, ne me laissent aucun doute sur la personnalité de celui qui l'a composé. Roubaud, dont l'esprit était aussi inquiet que fécond, s'était mis au service d'Amherst, aussitôt après la conquête, lui offrant tantôt de lui indiquer des mines importantes que le gouvernement français avait tenues cachées, tantôt de lui communiquer des papiers de Montcalm. Suivant les besoins du moment, il cherchait à déprécier cet illustre mort ou à faire son éloge. Il possédait, disait-il, le code que Montcalm avait préparé pour le Canada ; malheureusement, l'humidité avait effacé une partie de l'écriture. Il l'accuse formellement d'avoir livré les prisonniers anglais à la cruauté des sauvages, après la prise du fort George, où, sans l'intervention de Roubaud, ils auraient tous été massacrés. Aussi réclama-t-il, plus tard, une forte somme comme indemnité. Le *British Museum* a, sur ce sujet, deux mémoires imprimés qui me paraissent avoir été présentés au roi par Roubaud. Dans un de ses nombreux placets, il affirme positivement avoir offert à George III "une copie des prétendues lettres de Montcalm, qui sont plutôt des dissertations politiques sur la constitution anglaise... La seconde copie de ces lettres fut donnée à M. George Grinville, et ensuite communiquée à lord Chatham." Il écrivait ceci en 1771, et il était assez facile de prévoir des événements qui commençaient déjà à se produire. Dès 1767, Carleton en avait le pressentiment, et conseillait au gouvernement anglais de se tenir sur ses gardes.

Quoi qu'il en soit, ces lettres me paraissent l'œuvre de Roubaud, et forment partie des quatre-vingt dix-huit mémoires, placets et renseignements sur le Canada distribués par lui au roi, à ses ministres et aux gouverneurs, sans compter plusieurs dissertations sur des affaires étrangères à notre pays. Je crois qu'il est aussi l'auteur des *Lettres politiques et systématiques de M. le maréchal de Belisle à M. le marquis de Montcalm, pour le rétablissement de la marine française*, dont le manuscrit forme partie de la précieuse collection du marquis de Lansdowne. (*Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada* — archives 1874 — p. 183.)

¹ *Montcalm and Wolfe*, Parkman, t. II, p. 326.

L'EX-JÉSUITE ROUBAUD

(Extrait du Rapport de l'archiviste D. Brymner, 1885.)

Pierre-Antoine Roubaud naquit à Avignon, France ; sa mère était calviniste, et tous ses frères et sœurs furent élevés dans ce culte. Lui se fit catholique, entra dans les ordres, et vint au Canada en juin 1742.

Il fut chargé de la mission abénaquise de Saint-François-du-Lac, et suivit les Peaux-Rouges, comme leur chapelain, durant la campagne de 1757, sous Montcalm. Présent à l'affreux massacre du fort George, il réclama dans une lettre le mérite d'avoir arraché à ces barbares plusieurs prisonniers anglais, et notamment un jeune enfant, au moment où l'on se disposait à le faire bouillir vif dans une grande chaudière.

En 1762, Roubaud était encore à Saint-François-du-Lac, malgré les ordres de ses supérieurs. Il vint cette année aux Trois-Rivières, et obtint du gouverneur Haldimand la permission d'accompagner un parti d'Indiens à la recherche d'une mine d'or qu'il disait exister aux environs. A la suite d'une perquisition infructueuse, Roubaud retourna aux Trois-Rivières, ses habits en lambeaux, dénué de tout ; on lui procura une soutane et autres habits indispensables. Haldimand, désireux de le retenir loin de sa mission, qu'il scandalisait par son train de vie, lui assigna comme occupation la préparation d'un code de lois françaises pour le Canada : tâche qu'il mit bientôt de côté ; puis il réclama de l'aide une seconde fois.

Bientôt il passa le temps en voyages de Saint-François-du-Lac aux Trois-Rivières, au grand déplaisir de Haldimand. Enfin il arriva aux Trois-Rivières, frappé d'un mal *affreux*, refusa l'asile qu'on lui offrit à l'hôpital desservi par des religieuses, et s'aventura dans son canot d'écorce, en route pour Québec, espérant, disait-il, s'y faire arrêter comme prisonnier politique et y acquérir de la notoriété. Le général Murray, à la demande des jésuites de Québec, voulut le renvoyer à Haldimand, pour qu'il l'expédiât à sa mission, mais le gouverneur des Trois-Rivières, fatigué de ses obsessions constantes, écrivit le 24 octobre 1762 au général Murray, de le placer sous la garde des jésuites, à Québec, ajoutant que Roubaud était un homme sans foi ni honneur, qui lui avait causé plus d'ennuis que la moitié de son gouvernement, et que les jésuites étaient ceux qui devraient surveiller leur confrère et prévenir de nouveaux scandales de sa part.

Le gouverneur Murray, plus tard, se laissa gagner par Roubaud, le fit sortir de la maison des jésuites, et loger sous son toit. Roubaud dit alors adieu à l'ordre, abjura sa foi, et prêta le serment requis : ce qui, à ce qu'il prétendit, lui valut une amère persécution. Roubaud ajoute que, pour échapper à la vindicte de l'ordre, il accepta la mission que le général Murray lui confia, et s'embarqua pour Londres, afin de hâter le règlement de la réclamation que l'Angleterre avait contre la France, au sujet du papier-monnaie de la colonie, réclamation que la France refusait de reconnaître. Roubaud prétend que, grâce à ses démarches, le règlement de cette affaire valut £1,000,000 sterling à l'Angleterre, et ne lui rapporta que de faibles bénéfices.

Le R.P. Glapion, supérieur des jésuites, prétend au contraire que Roubaud fut envoyé à Londres, parce que la vie licencieuse qu'il continuait de mener dans sa mission exigeait son prompt départ, tant pour le bien de la mission que pour l'honneur de l'ordre.

Où Roubaud n'avait pas abjuré, quand il devint le commensal de Murray, ou sa conversion fut tenue secrète. A son arrivée à Londres, il devait se mettre sous la direction du général des jésuites. Le P. Glapion, à la suite d'une entrevue avec Murray, conclut un arrangement avec Roubaud, comme suit :

Les jésuites seraient tenus :

- 1o De solder le coût de sa traversée de Québec à Londres ;
- 2o De le vêtir convenablement en habits laïques ;
- 3o De lui fournir l'argent et les provisions nécessaires pour le voyage ;
- 4o De lui faire tenir, à dater de son arrivée en Angleterre, une somme de dix guinées par mois, durant cinq mois ;
- 5o De payer ses frais de voyage de Londres à Rome, dès que le général de l'ordre le manderait.

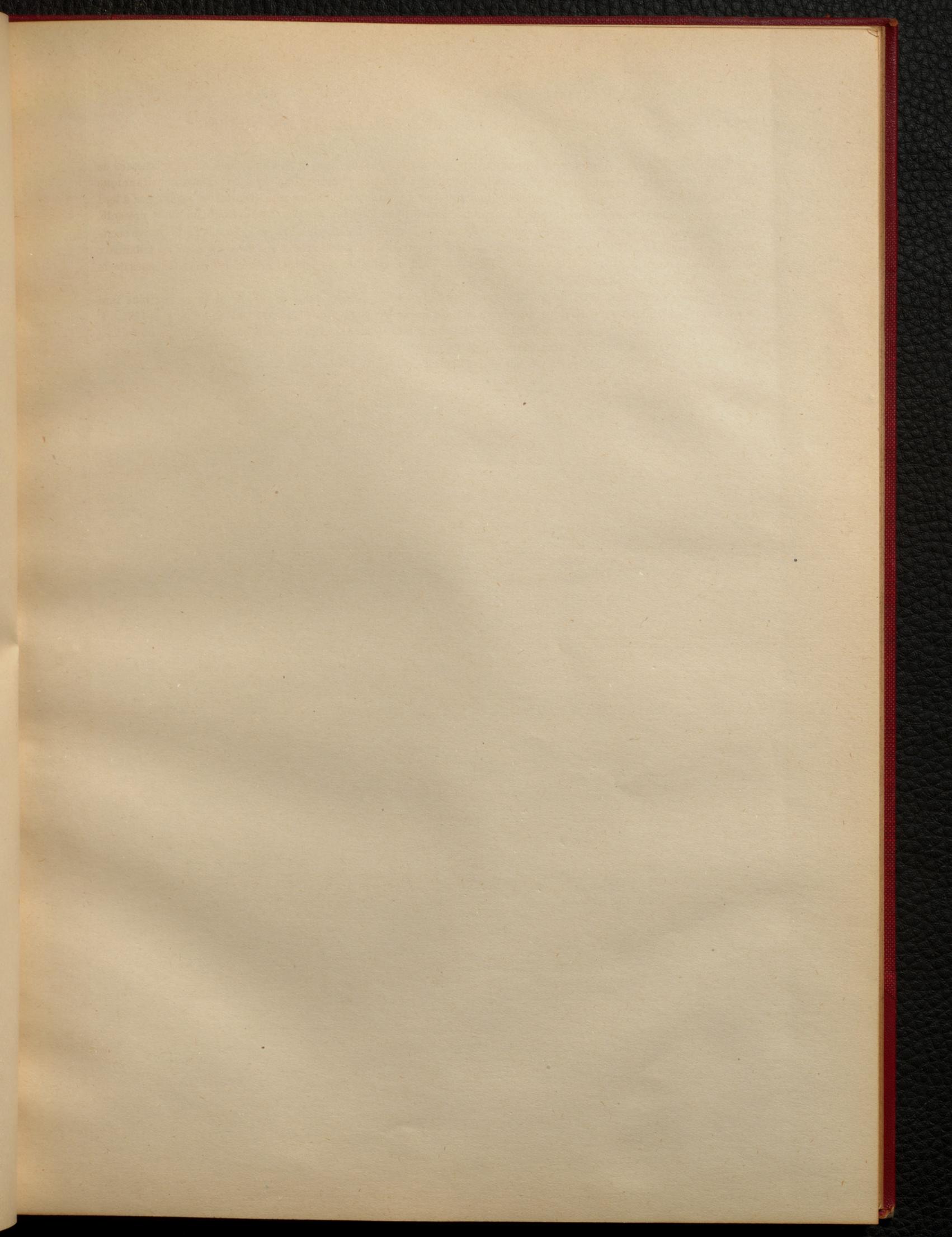
On avait fixé cinq mois de durée pour la pension, pour donner le temps d'arriver aux nouvelles de Rome, en réponse à ses lettres.

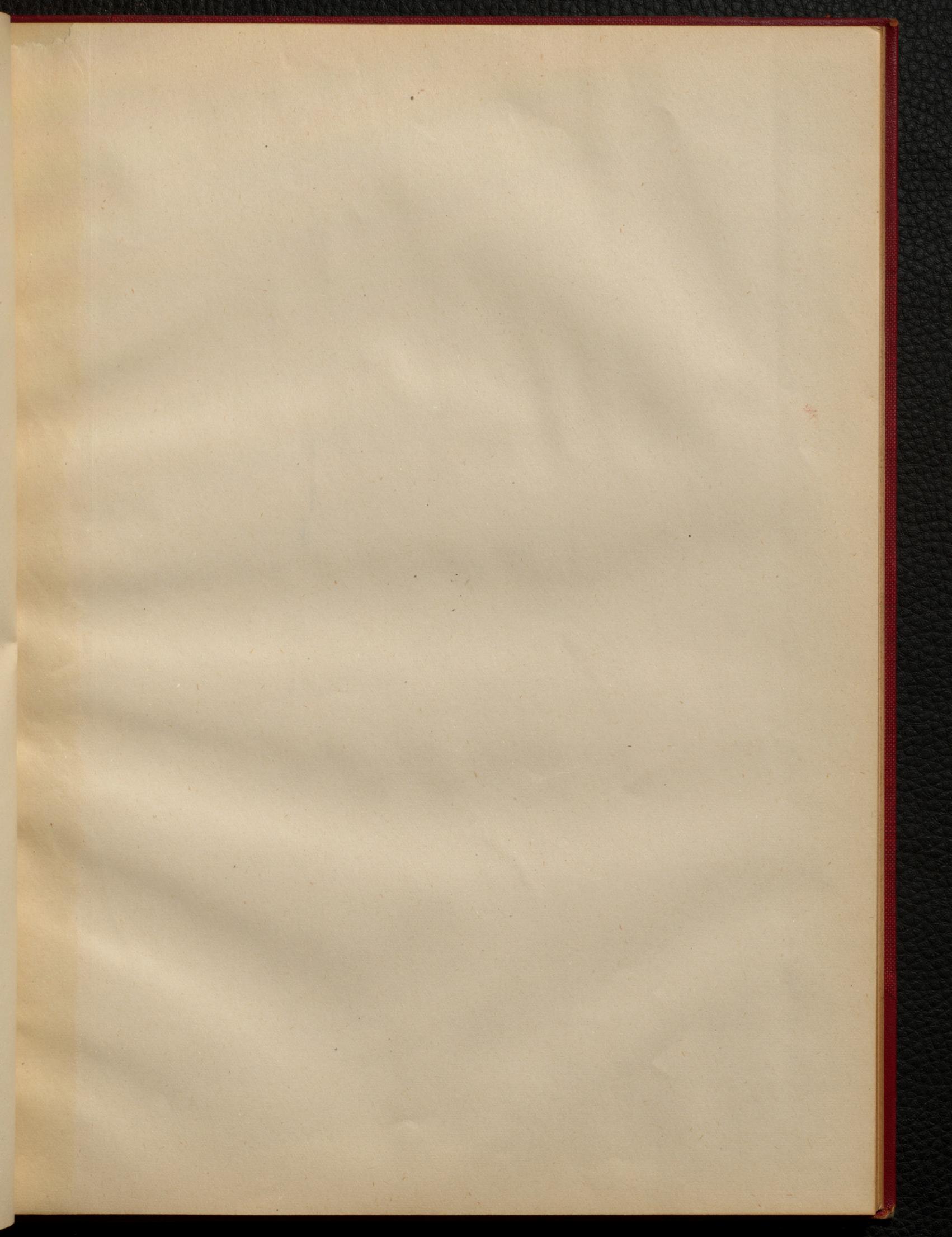
La pension, cependant, à la demande expresse du général Murray, se continua une année entière. Roubaud, pendant son séjour à Londres, ne changea pas son train de vie. Sous le prétexte de sa prétendue réclamation contre les jésuites, il fit des emprunts pour solder ses nombreuses dettes, et peu de temps après, il envoya une lettre menaçante au général, réclamant sa part dans leurs biens, comme de droit. Pendant un certain temps, il disait faire partie de l'ordre ; mais, bientôt il employa toutes les sommes qu'il en retirait au soutien d'une femme qu'il avait ramassée dans la rue, et qui, peu à peu, descendit au dernier degré de la dépravation, comme il l'avoue lui-même.

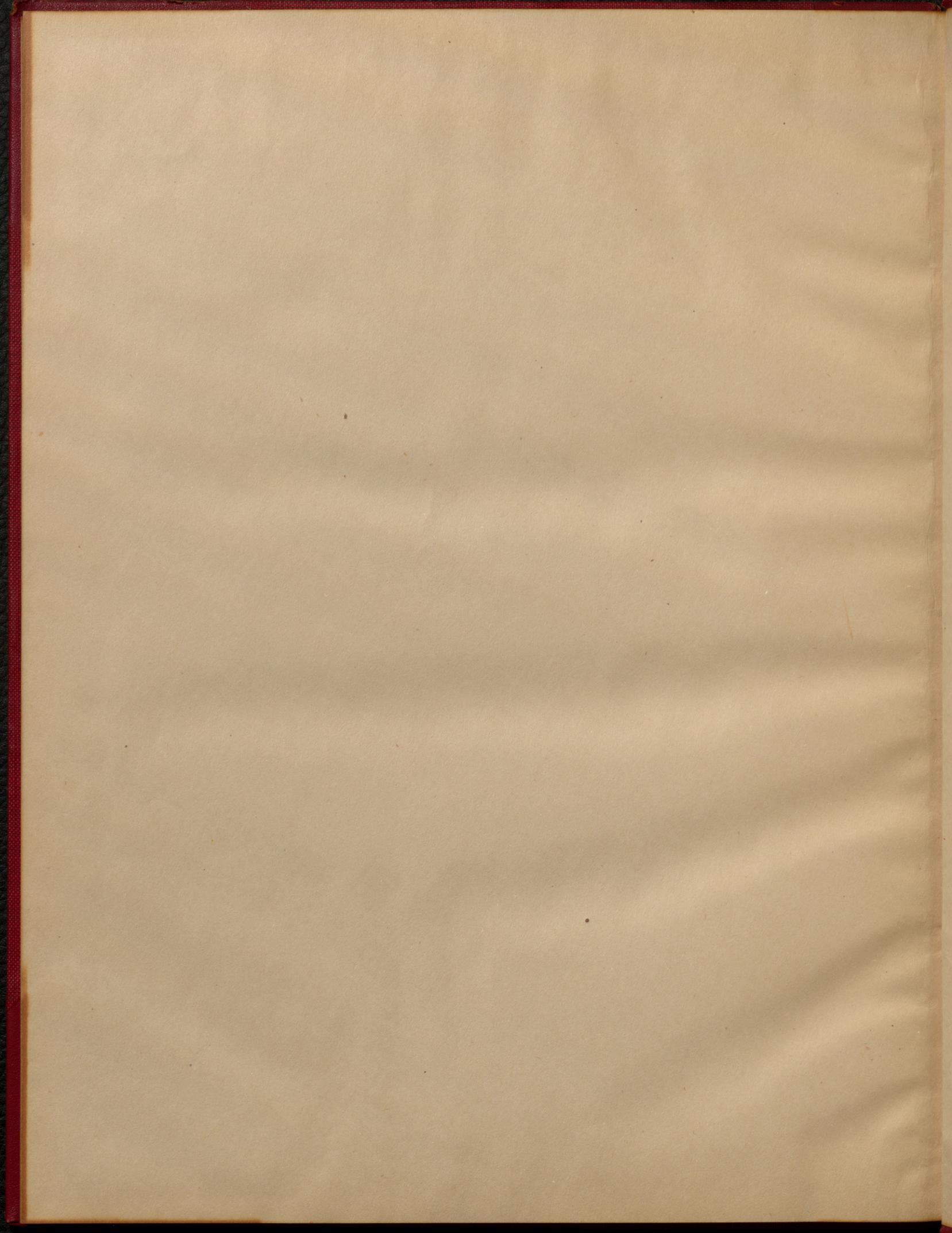
Bientôt il se fit comédien, et remplit des rôles à l'opéra de Londres, comme suprême ressource contre l'indigence.

Il sut néanmoins, malgré ses désordres, garder quelque crédit à la Cour, et fit de l'opposition au successeur de Mgr Montgolfier, M. Briand, quand celui-ci alla demander à Londres l'autorisation du gouvernement britannique pour se faire consacrer évêque en France. Roubaud suscita mille tracasseries aux jésuites, et en imposa à lord Shelburne, au point que ce dernier recommanda au gouverneur Carleton un placet que Roubaud avait présenté, réclamant une pension pour services rendus. La misère le rendit ingénieux et hardi. Tantôt on le trouve secrétaire d'ambassade en Hollande, tantôt préparant les mercuriales de Du Calvet et ses dossiers, pour les tribunaux de Londres, contre le général Haldimand. En 1783, il sut se concilier les bonnes grâces des deux délégués de la colonie, MM. Adhemar et Delile.

Il trahissait son ami Du Calvet d'abord, en lui dérobant sa correspondance privée, et trahissait plus tard Adhemar. Il se faisait leur délateur auprès de Haldimand. On perd toute trace de ce misérable vers 1787. Il mourut probablement à Londres ou à Paris. "C'était un génie, dit sir Guy Carleton, un habile écrivain, doué d'une imagination rare; mais un caractère fourbe, sans une parcelle d'honneur ou de probité." Il existe deux documents aux archives du séminaire de Québec portant sa signature.







2691700

